



SFDR
Article 6

VEGA MONDE PATRIMOINE

RÉUNIR LES TALENTS GRÂCE À LA
MULTIGESTION

2023

CE DOCUMENT À CARACTÈRE PROMOTIONNEL EST DESTINÉ À DES CLIENTS NON PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF2. CEI EST UNE COMMUNICATION PUBLICITAIRE. VEUILLEZ-VOUS RÉFÉRER AU PROSPECTUS DU FONDS ET AU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS AVANT DE PRENDRE TOUTE DÉCISION FINALE D'INVESTISSEMENT.

VEGA
INVESTMENT MANAGERS

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE ET SANS VALEUR CONTRACTUELLE

LES ATOUTS DE LA MULTIGESTION

VEGA Monde Patrimoine est un fonds de fonds mixte international mettant en œuvre une **gestion diversifiée patrimoniale**.

L'exposition actions peut varier entre 20% et 80% de l'actif net du fonds. Le fonds a également la possibilité d'exposer **jusqu'à 80 % de son actif en produits obligataires et monétaires**, et **jusqu'à 10% en OPC mettant en œuvre des stratégies de performance absolue**. Les investissements se font sans contrainte géographique. **L'exposition aux pays émergents est toutefois limitée à 25%** de l'actif net*.

ACTIONS
20 % à 80%

TAUX
0% à 80%

PERF. ABSOLUE
0% à 10%

* l'exposition aux marchés actions, produits de taux et OPC ayant une stratégie de performance absolue se fait indirectement, via des OPCVM, FIA et fonds d'investissement étrangers dans lesquels le fonds investit.

OBJECTIF DE PERFORMANCE

VEGA Monde Patrimoine a pour objectif de battre la performance de l'indice de référence¹ composite 50% MSCI World (dividendes nets réinvestis) + 50% Bloomberg EuroAgg Treasury 5-7 ans (coupons réinvestis) sur une **durée minimale d'investissement recommandée de 5 ans**.



Sophie GINISTY
Gérante Multigestion



Benoît PELOILLE
Stratégiste Multigérant

Les points clés du fonds :

- **un univers d'investissement mondial,**
- **une méthode rigoureuse de sélection** des titres et des fonds,
- **une allocation stratégique** entre actions et produits de taux.

Part R (FR0010289827) / Part I (FR0013279551)

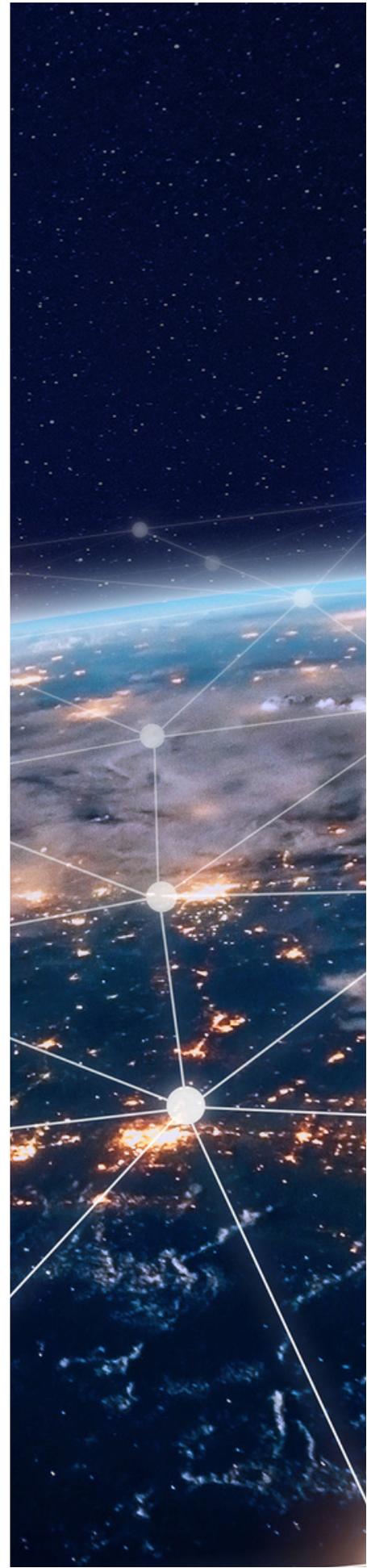
UNE CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE EN 4 ÉTAPES

- L'**allocation d'actifs** dépend de critères géopolitiques (mesure du risque géopolitique), de la conjoncture macro-économique (confiance des ménages, taux de chômage, inflation, discours des Banques centrales), micro-économique (perspectives de bénéfices des entreprises) et d'ordre technique (analyse technique pour définir les points d'entrée).
- L'**allocation géographique** dépend de données macro-économiques (différentiel de croissance entre zones, etc.) et d'analyse financière (différentiel de valorisation entre les différentes places financières, etc.).
- Le **choix des styles de gestion** (croissance, *value*) pour les fonds actions et en termes de stratégie et de position sur la courbe des taux pour les fonds obligataires.
- La **répartition entre les différents fonds** correspondant à notre stratégie dans chaque classe d'actifs et zones géographiques selon des filtres quantitatifs (performance, alpha, volatilité, etc.), qualitatifs (échanges avec le gérant du fonds) et liés à la constitution du portefeuille (optimisation du portefeuille avec analyse des corrélations entre fonds).

RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué, y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Ces différents risques sont susceptibles de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Les risques sont :

- **Risque de perte en capital**
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque actions
- Risque de change
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque lié aux investissements sur les titres émis par les pays émergents
- Risque de contrepartie
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque lié à l'obligation convertible
- Risque lié à l'investissement en OPCVM ou FIA ou Fonds d'investissement de droit étranger adoptant une stratégie de performance absolue
- Risque lié à la gestion des garanties financières
- Risque de durabilité



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

	Part R	Part I
Société de gestion	VEGA Investment Managers	
Valeur liquidative d'origine	100€	1 349€
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	<p>MSCI WLD INDEX NTR €: 50% (indice « actions », calculé et publié par Morgan Stanley Capital Investment Inc. Les actions entrant dans la composition de cet indice sont issues de l'univers des valeurs les plus importantes des marchés d'actions des pays développés) - BBGB EURO AGG TREAS 5-7Y TR €: 50% (se compose d'obligations publiques libellées en euro, à taux fixe, notées « Investment Grade ». Cet indice réplique les emprunts d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 5 et 7 ans)</p> <p>L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.</p>	
Code ISIN	FR0010289827	FR0013279551
Proportion minimale		
<ul style="list-style-type: none"> d'alignement à la taxonomie ¹ d'investissements durables 	0%	0%
Classification SFDR	Article 6	
Frais d'entrée ²	3,0% du montant que vous investissez Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge	1,5% du montant que vous investissez
Frais de sortie ²	Il n'y a aucun frais de sortie	
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	2,8% de l'actif net	1,9% de l'actif net
Frais de transactions	Il n'y a aucun frais de transactions	
Commission de surperformance ³	10% TTC de la surperformance réalisée par l'OPCVM au cours de l'exercice, même en cas de performance négative du fonds dès lors qu'elle est supérieure à celle de son indice de référence	
Montant minimum de souscription initiale	Néant	1 000 000 €
Montant minimum de souscription ultérieure	Néant	
Affectation du résultat	Capitalisation	
Forme juridique	FCP de droit français	
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs	Investisseurs institutionnels et personnes morales
Heure de centralisation	12h30	
Classification AMF	-	
Nourricier	Non	
Date de création	03/03/2006	
Modalités de souscription et rachat	Cours inconnu	
Décimalisation	Dix millièmes de part	
Eligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés	
Valorisation	Quotidienne	
Dépositaire	CACEIS BANK France	
Indicateur Synthétique de Risque ⁴	Risque plus faible 1 2 3 4 5 6 7 Risque plus élevé	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de VEGA Investment Managers et sur le site <https://www.vega-im.com/fr/fonds/3067/vega-court-terme-dynamique> ou <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0010078279/detail> et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0012260545/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription.

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux.

(2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.

(3) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en oeuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

(4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

AVERTISSEMENTS ET MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de VEGA Investment Managers (VEGA IM). Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par VEGA IM à partir de sources qu'elle estime fiables. VEGA IM se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. VEGA IM ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant www.vega-im.com.

Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés (DIC) de ce dernier. Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de VEGA IM. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur, dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, achevé de rédiger en août 2022 et actualisé en mai 2023.

VEGA Monde Patrimoine est un FCP de droit français géré par VEGA Investment Managers.

Photos et visuels libres de droits - Getty Images / J. Chiscano

VEGA Investment Managers - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 1 957 688,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers de Natixis Wealth Management n° FR329789_03PTTW délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 115 rue Montmartre, 75002 Paris
www.vega-im.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - RCS Paris n°493455042 – Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro: 08045100



Vos contacts chez VEGA Investment Managers

Joëlle Bohbot - 01 58 19 29 35 - joelle.bohbot@vega-im.com

Jean-Baptiste Chambert - 01 58 19 29 34 - jean-baptiste.chambert@vega-im.com

Eric Decourval - 01 58 19 29 36 - eric.decourval@vega-im.com

Pierre-Marie Le Bihan - 01 58 19 73 78 - pierre-marie.lebihan@vega-im.com

Clément Leguy - 01 58 19 61 23 - clement.leguy@vega-im.com

Stefano Lettieri - 01 58 19 29 47 - stefano.letteri@vega-im.com

Antony Paillat - 01 58 19 70 85 - antony.paillat@vega-im.com

Vincent Thuel - 01 58 19 88 08 - vincent.thuel@vega-im.com

Philippe Vanicatte - 01 58 19 33 18 - philippe.vanicatte@vega-im.com